Printemps 2009 NUMBER lal d'Amboise

MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL D'AMBOISE



Le pôle petite enfance pousse à Vilvent

PAGE 10



Des écoliers à la découverte des orgues

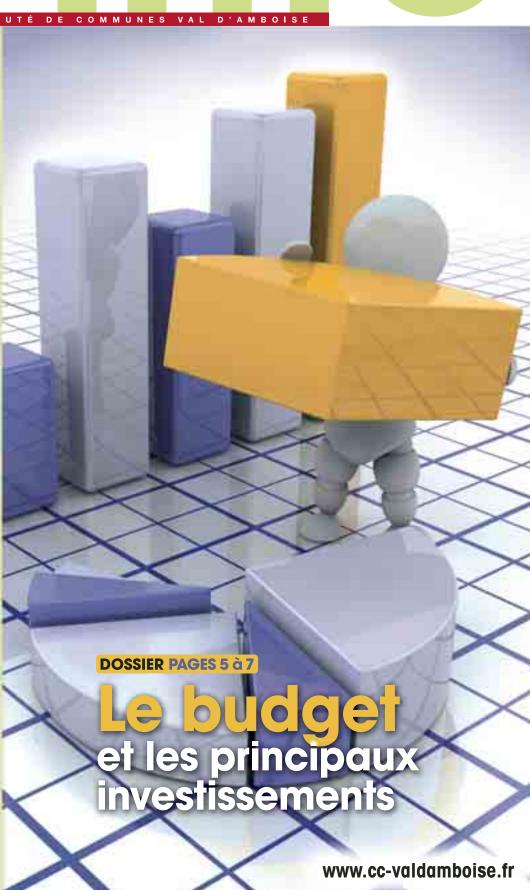
PAGE **12**



Au XIXe, Pocé s'ouvre au monde avec JJ Ducel

PAGE **14**





SOMMAIRE

Vu cet hiver - Actions⁴ pour le dynamisme économique

Dossier
Le budget 2009
et les principaux investissements

Conseils communautaires
Réunions des 11 décembre 2008, 29 janvier et 19 février 2009

Travaux

Le pôle petite enfance
pousse à Vilvent

Bâtiment « écolo » en vue -Trois nouveaux lauréats pour l'Apeva

Des écoliers à la découverte des orgues - Apprendre et aimer la Loire... - Pays d'art et d'histoire -Une fête dédiée au fleuve

Une page d'histoire

Au XIX^e, Pocé s'ouvre au monde
avec JJ Ducel

Les rendez-vous
L'agenda des manifestations
organisées à Val d'Amboise



Magazine de la Communauté de communes Val d'Amboise

Printemps 2009 - numéro 21

Magazine trimestriel d'informations édité par le service communication de la Communauté de communes Val d'Amboise • Communauté de communes Val d'Amboise : Amboise, Cangey, Chargé, Nazelles-Négron, Neuillé-le-Lierre, Noizay, Pocé-sur-Cisse, Saint-Règle, Souvigny-de-Touraine - Adresse postale : BP 308 -

37403 Amboise Cedex - Bureaux : 9 bis rue d'Amboise - 37530 Nazelles-Négron - Tél : 02 47 23 47 44 - Fax : 02 47 23 47 50 - Courriel : valdamboise@cc-valdamboise.fr - Site internet : www.cc-valdamboise.fr • Directeur de la publication : Claude Courgeau • Rédactrice en chef : Sandra Lagedamon • Conception / mise en pages : Efil Communication (www.efil.fr) • Rédaction : Sandra Lagedamon, Marie Delory • Comité de lecture : Chantal Alexandre, Huguette Delaine, Simone Gemond-Maurice, Richard Roig, Chantal Scholzen • Photos : service communication de Val d'Amboise, Jean-Claude Louet, Jean-Marie Milasseau (Féérie nocturne au château royal d'Amboise) • Illustrations / infographie : Efil-©julientromeur-fotolia.com • Impression : Gibert Clarey • Distribution : Médiapost (Amboise, Nazelles-Négron, Noizay), communes • Tirage : 10 400 exemplaires • ISSN : 1953-0765

édito



C'est dans une nouvelle présentation que Val d'Amboise info, votre magazine trimestriel d'informations intercommunales, paraît en ce début d'année 2009 pour vous exposer les actions que nous conduisons et nos objectifs.

La lecture des pages consacrées au budget 2009 vous fournira des éléments d'appréciation sur l'engagement de vos élus communautaires, à la fois dans le domaine économique, source de richesses et d'emploi, mais aussi en terme de services aux personnes.

Economie et emplois avec la poursuite des aménagements de nos parcs d'activités La Boitardière à Amboise-Chargé-Saint-Règle, Saint-Maurice à Nazelles-Négron, Le Prieuré à Pocé-sur-Cisse, sans oublier « Actions puissance 4 », le dispositif d'aide à la création de nouveaux emplois financé par les fonds du plan de revitalisation Pfizer. Ce dernier a été validé par un comité de pilotage présidé par Monsieur le Préfet, le 16 février dernier.

Services aux personnes avec l'ouverture, à l'automne, du « pôle petite enfance Vilvent » et de sa crèche à Nazelles-Négron, la reprise en compétence communautaire de la gestion de la piscine Vallerey d'Amboise, et l'ouverture d'un service d'instruction des demandes d'autorisations d'urbanisme auquel il est proposé aux communes de Val d'Amboise d'adhérer, par convention.

Cette volonté communautaire d'agir ensemble doit se poursuivre.

Cependant, avec la disparition annoncée de la taxe professionnelle, les élus de Val d'Amboise s'interrogent sur l'évolution des ressources de la collectivité et de la capacité financière dont ils disposeront pour continuer à investir, moderniser et donc créer de la richesse pour notre territoire...

Claude Courgeau, Président de la Communauté de communes Val d'Amboise

Vu cet hiver...



■ Le **5 janvier**, la Touraine s'est drapée d'un tapis immaculé qui, soutenu par un froid polaire, a tenu l'affiche pendant près de dix jours pour le plus grand plaisir des amateurs de photo.



■ Le **31 janvier**, l'office de tourisme Val d'Amboise a convié ses adhérents à une soirée festive pour célébrer ses 80 saisons. L'occasion pour son président, Thierry Lebouc, de retracer plusieurs décennies d'évolution et d'évoquer l'avenir, avec le projet de mise en place d'un système d'information touristique, l'évolution du site internet dans une 3ème version et l'aménagement de nouveaux locaux financés par la communauté de communes.

Le **21 janvier**, Claude Courgeau, président de Val d'Amboise, et le conseil communautaire, ont convié leurs partenaires institutionnels et les décideurs économiques de la région d'Amboise à assister à la première cérémonie officielle des vœux de la communauté. Après le diaporama et le discours du président, l'intervention des élèves de l'orchestre à cordes de l'école de musique Paul Gaudet a été très applaudie.



■ Le **14 février**, Patrick Subrémon, préfet d'Indre-et-Loire, Claude Greff, députée de la 2^{ème} circonscription, Isabelle Gaudron, vice-présidente du Conseil régional du Centre, les représentants de la CAF et Claude Courgeau accompagné de ses vice-présidents délégués à l'enfance et aux travaux, ont posé la première pierre du pôle petite enfance Vilvent, qui s'élèvera 15 rue de Perreux à Nazelles-Négron.



Actions⁴ pour le dynamisme économique

Le 16 février dernier, un comité de pilotage réuni à la préfecture d'Indre-et-Loire a défini le cadre d'intervention du plan de revitalisation signé entre l'Etat et l'entreprise Pfizer, dénommé « Actions puissance 4 ». Les premières mesures concernent l'emploi et l'immobilier d'entreprise.

Aide à l'emploi

Elle intéresse toutes les structures qui se trouvent sur le bassin d'emploi d'Actions⁴ (Val d'Amboise, Castelrenaudais, Bléré-Val de Cher, les Deux-Rives) et dont les projets se traduisent par des créations d'emplois en CDI de trente heures par semaine minimum.

L'aide à l'emploi s'élève de 3000 € à 5000 € en fonction du poste créé.

Aide à l'immobilier

Destinée aux constructions neuves, mais aussi aux bâtiments anciens à requalifier,

elle concerne les projets de plus de 30 000 €. La création d'emploi et la notion de développement durable sont des critères d'appréciation importants.

Le taux de l'aide est limité à 20 % du montant hors taxes de l'investissement total de l'entreprise, avec un plafond de 30 000 €. La subvention est attribuée sous réserve que les différentes aides (publiques et privées) apportées au projet ne soient pas supérieures à 30 % de l'investissement.

Actions4 prévoit d'autres « leviers » pour dynamiser le bassin d'emploi : des aides

1 500 000 €

pour la création d'activités et de 146 emplois « perdus » lors de la fermeture du laboratoire de recherche de Pfizer.

4 axes pour agir:

- développer une offre immobilière de qualité,
- accompagner les projets innovants,
- soutenir les entreprises existantes,
- développer les actions intercommunautaires

pour le développement de nouvelles offres à destination des entreprises (atelier relais, pépinière, couveuse...) et pour l'innovation vont compléter le dispositif. A suivre...

> Actions⁴

Communauté de communes Val d'Amboise BP 308 - 37403 Amboise Cedex Tél : 02 47 23 47 44

Tél: 02 47 23 47 44 Fax: 02 47 23 47 50 Courriel:

valdamboise@cc-valdamboise.fr

Emilie Sœur a pour mission d'animer le plan Actions⁴ et d'identifier les projets pouvant bénéficier d'une subvention.



Titulaire d'une maîtrise d'aménagement du territoire et d'un master d'histoire industrielle, la jeune femme, originaire de Franche-Comté, a travaillé pour la Communauté de communes du Pays de Vendôme où elle assurait la veille économique.

En poste à Val d'Amboise depuis le 5 janvier, elle court de rendez-vous en réunions pour faire connaissance avec le bassin d'emploi, élaborer les modalités des aides à la création d'Actions⁴ et identifier les premiers projets éligibles.

Elle explique le fonctionnement du dispositif, qui s'appuie sur trois instances : «Le comité opérationnel, qui compte une dizaine de membres (représentants des Communautés de communes et personnes qualifiées) se réunit une fois par mois. Il analyse les projets, les formalise et propose un engagement financier. Les dossiers d'aide sont ensuite étudiés par le comité technique, qui réunit la direction de l'entreprise Pfizer, l'Etat, le Conseil régional, les divers organismes en charge du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, les présidents des quatre communautés de communes, les chambres consulaires et les présidents des groupements d'entreprises. Le comité technique donne son avis sur les propositions d'engagement financier et valide les dossiers pour la présentation au comité de pilotage. Cette dernière instance, dont les réunions se tiennent toutes les huit semaines à la préfecture d'Indre-et-Loire, vote l'engagement financier sur les projets et analyse l'avancement des programmes. » Les prochains comités de pilotage sont programmés en avril et juin et les premiers dossiers vont y être présentés.



Le budget 2009 et les principaux investissements

Voté le 29 janvier dernier, le budget 2009 traduit la volonté de la Communauté de communes de poursuivre son action en faveur du développement économique et d'intensifier ses activités. Elle prévoit en effet d'adopter de nouvelles compétences, avec la prise en charge de la piscine Vallerey, à Amboise, et de proposer de nouveaux services en instruisant les demandes d'autorisation d'urbanisme et en ouvrant le pôle petite enfance Vilvent, à Nazelles-Négron.

Cet effort pourra être réalisé en maintenant les taux d'imposition et la tarification des services à un niveau quasiment équivalent à celui de 2008.

Quelles ressources pour Val d'Amboise?

Les ressources de la Communauté proviennent majoritairement du produit de la taxe professionnelle (52 %) et des dotations de l'Etat, de la Région, du Département et de la CAF (22,9 %). Le solde est constitué par les recettes des services rendus par la collectivité (assainissement, collecte et traitement des ordures ménagères, accueil des enfants en crèche).

Le produit de la taxe professionnelle unique (TPU), en progression de 2 % sur l'année 2008, s'élèvera à 6 600 000 € dont 5 209 000 € sont reversés aux communes dans le cadre de l'attribution de compensation de la taxe professionnelle. Le taux de TPU, à 11,5 %, reste inchangé depuis 7 ans.

Le budget 2009 de Val d'Amboise a été établi dans l'hypothèse d'une faible progression des dotations de l'Etat. La Communauté reste cependant l'une des mieux pourvues du département en matière de dotation globale de

L'excédent budgétaire de 2008 (2 220 000 €) sera reporté au budget 2009, pour 54 % au budget de fonctionnement, et 46 % en investissement.

Le budget général

Le budget général couvre les dépenses de fonctionnement de Val d'Amboise et son programme d'investissements. Il intègre 6 600 000 € de produit de taxe professionnelle dont 5 209 300 € sont directement reversés aux communes, auxquels s'ajoutent 437 000 € reversés aux communes via le Département. En net, le budget de la Communauté est donc de 7 400 000 €.

13 644 000 €

en fonctionnement

4 297 000 €

en investissement

Collecte des déchets

Une étude d'optimisation de la déchetterie d'Amboise est en cours, afin d'y améliorer la qualité d'accueil et de service.

Un agent de proximité rejoindra bientôt le service collecte et valorisation pour mener des actions de sensibilisation du public et des scolaires au tri sélectif.

Le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères sera établi commune par commune et voté en conseil en avril 2009 : il tiendra compte des résultats du recensement de population validés au 1er janvier 2009 par l'INSEE et de l'évolution du foncier bâti, mais ne devrait pas globalement augmenter.

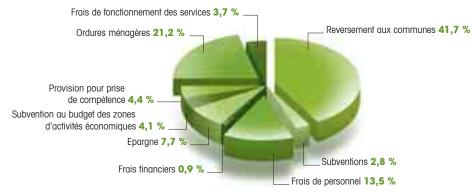
Economie et tourisme

La collectivité accompagne les entreprises en adaptant les modalités d'intervention à leurs besoins.

L'aide aux petites entreprises de Val d'Amboise, l'Apeva, créée en 2007, a prouvé qu'elle répondait à des besoins non couverts par les dispositifs en place. En moins de deux ans, 33 dossiers ont été instruits et 143 900 € de subventions alloués. Ces projets représentent deux millions d'euros d'investissement et la création de 45 emplois. L'Apeva bénéficie d'une enveloppe de 120 000 € en 2009. Des aides pour l'investissement immobilier des entreprises et pour la recherche et développement sont également proposées. Val d'Amboise est le principal financeur de l'office de tourisme auquel il a délégué par convention la mission d'animer et de promouvoir le territoire. La subvention 2009 s'élève à 120 188 €. La communauté financera également l'aménagement des nouveaux locaux de l'office, 200 m² dans un bâtiment de caractère situé sur le mail à Amboise. L'opération s'élève à 400 000 € dont 300 000 € sont inscrits au



DÉPENSES



Compétences nouvelles

Une enveloppe de 160 000 € est affectée aux « dépenses imprévues » dans la perspective de la prise de compétence « piscine Georges Vallerey » par la Communauté de communes et de l'ouverture du service urbanisme.

Le budget d'investissement prévoit également une provision pour les études inhérentes à la prise de nouvelles compétences.

Subventions aux associations

Le budget consacré à la culture est en progression et prévoit la revalorisation des subventions allouées à plusieurs écoles de musique.

Le foyer de jeunes travailleurs géré par l'Association pour l'habitat des jeunes en Pays Loire Touraine bénéficiera d'une subvention de fonctionnement de 60 000 €. Un diagnostic technique du bâtiment a été réalisé et une première tranche de travaux de 60 000 € est programmée.

Programme local de l'habitat

Le PLH a été adopté fin 2007 pour six ans. En 2009, 200 000 € sont consacrés à la constitution de réserves foncières pour y développer des programmes immobiliers favorisant la mixité sociale. Par ailleurs, un fonds d'aide de 50 000 € pour la création de logements locatifs sociaux voit le jour. ■

budget 2009.

Budget d'aménagement des parcs d'activités

Ce budget annexe finance le développemement des zones d'activités nouvelles (Saint-Maurice et extension de La Boitardière) et le gros entretien de l'ensemble des parcs d'activités de Val d'Amboise.

ZAC Saint-Maurice

La requalification du site avance. Après avoir obtenu les autorisations nécessaires, fin 2008, la Communauté engage la réalisation du bassin de rétention d'eaux pluviales, avec rejet en Loire.

L'étude relative à l'aménagement de la fonderie Mabille et de ses abords pour en faire un pôle métiers d'art a permis de préciser les conditions de la réhabilitation: une première phase de démolition est prévue et un concours d'architecte pourra être lancé avant la fin de l'année. L'aménagement du carrefour du chemin des Sables et de la RD 952 est également programmé.

Extension de La Boitardière

La campagne de fouilles archéologiques préventives engagée en 2008 se poursuit jusqu'à l'automne 2009. Compte tenu de la demande en terrains, une nouvelle tranche de viabilisation est envisagée dans le prolongement de la rue du Château d'eau. La nouvelle voirie (380 m) va ouvrir près de cinq hectares à la commercialisation.

Val d'Amboise met par ailleurs gracieusement à la disposition du service départe806 000 €

en fonctionnement

6371000€

en investissement



mental d'incendie et de secours (SDIS) un terrain de 15 000 m² pour l'implantation de la future caserne de sapeurs pompiers.

Budget d'aménagement des locaux d'activités

Val d'Amboise propose des locaux d'activités à la location. Les loyers permettent d'entretenir et d'améliorer l'aménagement de ces bâtiments sans avoir recours à l'emprunt.

Le budget 2009 prévoit l'aménagement des locaux du service d'assainissement (15 000 €), ou travaillent dix salariés, sur le parc d'activités La Boitardière.

La collectivité est également propriétaire de commerces : une boulangerie avec logement à Neuillé-le-Lierre, ainsi qu'un bar multi services et un gîte d'étape à Souvigny-de-Touraine. Le budget 2009 **224 000 €** en fonctionnement

100000

en investissement

prévoit la création d'un espace privé derrière le gîte, pour 30 000 €. Ce chantier est coordonné avec une opération d'amélioration de l'accès à l'Amasse portée par la commune de Souvigny. ■

Budget des services d'assainissement

Le budget du service d'assainissement collectif se fonde sur une consommation estimée à 1 million de m³ pour 2009, soit 40 000 m³ de moins qu'en 2008. La tendance est en effet à la baisse globale et continuelle de la consommation d'eau, malgré la progression des raccordements au réseau. L'enveloppe consacrée à l'investissement (916 000 €) se partage à parts égales entre les opérations nouvelles et l'entretien du réseau existant et

des stations de traitement. Sont programmés, la réhabilitation de la chambre d'arrivée principale de la station d'épuration de La Varenne (75 000 €), l'extension du réseau collectif à Amboise, dans le secteur du Haut Chandon (150 000 €) et à l'ouest de Noizay (478 000 €), ainsi que l'entretien annuel du réseau (480 000 €).

La redevance d'assainissement passe de 1,872 € par m³ à 1,876 €. ■

2 631 000 € en fonctionnement

3 112 000 €

en investissement





Réunion du 11 décembre 2008

Convention d'animation Pfizer

La convention de revitalisation, signée entre l'Etat et la société Pfizer en octobre 2008, prévoit de confier aux Communautés de communes touchées par le plan de licenciements, l'animation et le pilotage d'un programme dont l'objectif est la création de 146 emplois.

Le conseil communautaire autorise le président à signer la convention d'animation, document qui précise l'organisation à mettre en œuvre et prévoit le recrutement d'un chargé de mission (lire page 4).

Politique du logement

Val d'Amboise accorde une subvention de fonctionnement complémentaire de 25 000 € pour l'année 2008 à l'Association pour l'habitat des jeunes en Pays Loire Touraine, gestionnaire du foyer de jeunes travailleurs d'Amboise.

Modification des statuts

Le conseil approuve la modification des statuts de Val d'Amboise et adopte la compétence « construction, aménagement, entretien et gestion des équipements sportifs d'intérêt communautaire » : la piscine Georges Vallerey est déclarée d'intérêt communautaire.

Autorisations d'urbanisme

Le conseil approuve le projet de convention qui prévoit la délégation à Val d'Amboise de l'instruction des autorisations d'urbanisme par les communes membres volontaires.

Voirie des parcs d'activités

Le conseil autorise la signature des marchés qui concernent l'extension de la rue du Château d'eau, sur le parc d'activités La Boitardière, à Chargé. L'enveloppe prévisionnelle est de 410 000 €. Les travaux débuteront en mars et s'achèveront à l'automne

Assainissement

Le conseil autorise la signature des marchés concernant l'extension du réseau de collecte des eaux usées du secteur de La Rochère, à l'ouest de la commune de Noizay. Le chantier a débuté en février et s'achèvera en juin. Les 70 foyers concernés par l'opération ont été invités à une réunion publique où les modalités de raccordement leur ont été exposées. Le conseil établit par ailleurs la participa-

Le conseil établit par ailleurs la participation des promoteurs et lotisseurs au réseau d'assainissement à 940 € par lot ou appartement créé, et à 773 € par chambre (hôtels et assimilés).

Ecoles de musique

Le conseil alloue une subvention de 4 294 € à l'école de musique Paul Gaudet, à Amboise, pour l'organisation du spectacle « L'histoire de Babar », en septembre 2008 au théâtre Beaumarchais.

L'école de musique de Limeray, qui accueille des élèves originaires de Val d'Amboise, bénéficie quant à elle d'une subvention de 1 488 €. ■

LOGEMENT:

60000€

pour l'habitat des jeunes

VOIRIE:

410000€

pour l'extension de La Boitardière

RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT :

478000€

pour l'extension à Noizay ouest



La taxe professionnelle unique (TPU) est maintenue à

11,5%

CULTURE:

162756€ aux écoles de musique

Réunion du 29 janvier 2009

Budget 2009 de Val d'Amboise

Le vote du budget général et des budgets annexes à vocation économique, ainsi que des budgets d'assainissement collectif et non collectif a été effectué par chapitre et adopté à l'unanimité (lire le dossier, pages 5 à 7).

Taxe professionnelle

Stable depuis 2003, le taux de la taxe professionnelle unique (TPU) est maintenu à 11,5 % en 2009.

Subvention à l'office de tourisme

L'office de Tourisme Val d'Amboise, qui assure par délégation l'animation et la promotion du territoire, bénéficiera d'une subvention de 120 188 € pour l'année 2009.

Subvention à l'ASHAJ

Val d'Amboise, propriétaire du foyer de jeunes travailleurs d'Amboise, en a délégué la gestion à l'Association pour l'habitat des jeunes en Pays Loire Touraine. Une subvention de 60 000 € est allouée à l'association pour mener à bien ses missions en 2009.

Réservations de terrains

La SARL Mourin Badeco, spécialisée dans les travaux de peinture industrielle, actuellement implantée dans le Loir-et-Cher, réserve un terrain de 2 294 m² situé rue André Huard à Amboise, sur le parc d'activités La Boitardière, pour y construire un bâtiment de 300 m² comprenant des bureaux et un entrepôt de stockage.

L'entreprise de menuiserie « La scie en ville » a démarré son activité le 18 octobre 2007 en place de l'ébénisterie Daumain, avenue Léonard de Vinci à Amboise, en zone urbanisée. Souhaitant investir dans de nouveaux locaux, elle réserve un terrain de 1 607 m² situé rue du Château d'eau à Chargé, sur le parc d'activités La Boitardière, pour y construire un bâtiment de 300 m²

comprenant un atelier et des bureaux. Les réservations de terrain sont valables 12 mois entre la date de la délibération du conseil et le dépôt du permis de construire.

Délégués communautaires de Neuillé-le-Lierre

Représentants titulaires de Neuillé-le-Lierre: Damien Foratier, Béatrice Orain, Jean-Pierre Schubert.

Suppléants: David Benoit,

Jean-Pierre Nunez.

Représentation au sein des commissions :

- commission enfance-habitat : Béatrice Orain
- commission économie-tourismeculture : Damien Foratier
- commission aménagement du territoire : Jean-Pierre Schubert
- commission communication : Béatrice Orain

Réunion du 19 février 2009

Urbanisme

La Communauté de communes proposera bientôt à ses membres un service d'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme. Elle signe avec Cangey, Nazelles-Négron, Neuillé-le-Lierre, Noizay, Pocé-sur-Cisse, Saint-Règle et Souvigny-de-Touraine une convention cadre. Amboise et Chargé se prononceront sur leur adhésion en avril.

Diagnostic «vulnérabilité aux inondations»

L'Etablissement public Loire lance une démarche de réduction de la vulnérabilité aux inondations des activités économiques. Il a chargé un cabinet spécialisé de la réalisation de diagnostics. Le coût est de 3 000 € par société, financés à 50 % par la Communauté de communes et à 50 % par des crédits européens.

Val d'Amboise financera cinq diagnostics et a prévu une enveloppe de 7 500 € à cet effet. La communauté adresse par ailleurs au Conseil régional du Centre, partenaire de l'opération, une demande pour bénéficier du subventionnement de cinq diagnostics supplémentaires.

Collecte des déchets spéciaux

Val d'Amboise signe avec l'éco organisme Recylum et Ocad3E une convention pour le soutien de la collecte en déchetterie des lampes à économie d'énergie.

Les particuliers peuvent désormais les apporter à la déchetterie intercommunale d'Amboise.

Subventions aux écoles de musique

Subvention annuelle 2009 : 154 000 € à l'école de musique Paul Gaudet d'Amboise, 1 728 € à l'école de musique de Limeray. Une subvention trimestrielle de 7 028,50 € est allouée à l'école de musique de Nazelles-Négron.



500 m²

de communes.

30 places

8 salariés



e nouvel équipement accueillera un multi accueil proposant 30 places en crèche ou en halte-garderie ainsi que l'antenne nord du relais assistantes maternelles. Sa construction répond à un besoin identifié depuis plusieurs années et qui n'a fait que croître, en particulier après la fermeture décidée par la Croix Rouge de la petite structure haltegarderie Ribambin à Amboise, en 2008.

Ce projet – dont le budget s'élève à 1 260 953 € HT – bénéficie d'aides de l'Etat via le contrat de projet Etat – Région



(253 000 €), de la Région Centre via le contrat de pays (280 000 €) et de la Caisse d'allocations familiales (225 000 €). La somme de 502 953 € reste à la charge

de Val d'Amboise, soit 40 % du montant de l'investissement. Participation des parents déduite, les charges de fonctionnement qui seront à assumer par la collectivité sont estimées à 101 000 € par an.

Les élus de la Communauté de communes et personnel communautaire, dont les employées de la crèche Les Bouts d'Chou, ont découvert avec intérêt les échantillons des matériaux mis en œuvre dans la construction.

La conception du bâtiment s'inscrit dans une démarche de développement durable, avec l'emploi de matériaux écologiques. Ce choix a retardé de près d'un an le démarrage du chantier, en raison des difficultés à trouver des entreprises à même de répondre aux exigences du projet.

L'utilisation du béton a été limitée aux fondations et la dalle de l'édifice. Le bâtiment, dont l'ossature bois s'est élevée en quelques jours, sera isolé en fibre de bois et recouvert de bardage.

Un chantier à suivre dans le prochain numéro...



Bâtiment à énergie positive en vue!

Le 6 janvier, l'entreprise Solergie a posé la première pierre de ses futurs locaux, sur le parc d'activités La Boitardière, rue du Château d'eau, à Chargé.



ondée en 2005, Solergie est spécialisée dans le conseil aux entreprises et aux particuliers désireux de maîtriser leurs dépenses d'énergie. La société a également développé « eco'nrj », sa gamme de matériels peu gourmands (éclairage solaire, ampoules basse consommation, lampes dynamo, économiseurs d'eau...). Installé rue Jules Ferry à Amboise, Anaïs de Warren, sa gérante, souhaitait déménager l'entreprise dans des locaux plus spacieux, mais surtout respectueux de l'environnement. Elle a conçu, avec le cabinet d'architecte jocondien Breust Chabrier, un bâtiment de 400 m² avec toiture végétalisée. Energétiquement autonome, l'ensemble sera rafraîchi par un

puits canadien en été, chauffé au bois en hiver, et des panneaux photovoltaïques assureront la production d'électricité. En attendant son déménagement, prévu en mai 2009, Anaïs de Warren s'associe à l'action engagée par la Chambre de commerce et d'industrie de Touraine pour promouvoir l'éco construction dans le monde de l'entreprise. Un bâtiment industriel de Val d'Amboise pourrait ainsi faire l'objet d'un prochain chantier de rénovation mettant en œuvre des matériaux écologiques.

> Pour suivre le projet :

Blog: http://econrj.over-blog.com Courriel: contact@solergie.com

Trois nouveaux lauréats pour l'Apeva

a chocolaterie Léonidas, récemment ouverte par Françoise Benoist dans la galerie du centre Leclerc, à Amboise, est éligible à une subvention de 6 000 € pour l'aménagement de la boutique et d'un espace salon de thé.

Le magasin Royal Destock, ouvert à l'automne 2008 dans le parc d'activités Le Prieuré, à Pocé-sur-Cisse, par Nicolas Dareine, est éligible à une subvention de 4 567 € pour l'achat de mobilier commercial et de matériel informatique.

L'espace d'activités d'arts plastiques Lézard créatif, ouvert en 2008 route de Tours, à Amboise, par Sylvie Gatien est éligible à une subvention de 6 000 € pour l'agencement et la modernisation des locaux. Lézard créatif, qui propose des cours de beaux arts et des ateliers pour enfants, ados et adultes, est accessible aux personnes handicapées.

soutien à l'investissement

- taux de subvention 20 %
- investissements de 5 000 € à 30 000 €

contact

Communauté de communes Val d'Amboise **Marie-Line DESLANDES** Tél: 02 47 23 47 44 Fax: 02 47 23 47 50

Courriel:

valdamboise@cc-valdamboise.fr



Des écoliers à la découverte des orgues

La Communauté de communes Val d'Amboise et l'école de musique Paul Gaudet proposent aux élèves du cycle 3 des écoles primaires de partir à la découverte des orgues dans les communes.

ne première étude, en classe, va être suivie d'une rencontre avec une organiste, Judicaëlle Giraudeau-Bureau, dans l'une des trois églises possédant un orgue, à Amboise ou Noizay.

Un concert intitulé « Le secret de Fifaro l'organiste » sera également organisé en l'église St Denis. Il réunira les enfants de dix-sept classes.



Le « petit orgue » de Noizay

L'église St Prix de Noizay a été édifiée au XI^{ème} siècle. Fin XIX^{ème}, une importante campagne de travaux y est entreprise avec la construction d'une tribune et d'un clocher. Un an après la fin du chantier, en 1875, un « petit orgue (est) livré à M. Le Curé de Noizay (moyennant) 1 000 francs ». Cet orgue de quatre jeux date d'environ 1850 et fut successivement

la propriété de l'institution St Louis de Gonzague, puis de la paroisse de Notre Dame La Riche avant d'arriver à Noizay. En 1990, un rapport détaillé du technicien conseil de la commission supérieure des Monuments historiques conclut : « Robuste, bien conservé malgré le regrettable remplacement de son jeu d'anches par un second jeu à bouche de 4 pieds (au demeurant presque contemporain). Cet instrument mérite une mesure de classement ». Il est inscrit à l'inventaire le 20 janvier 1992.

Laissé à l'abandon, pillé, il s'est considérablement dégradé pendant quelques années avant de faire l'objet d'une restauration complète qui le sauve d'un oubli total, en 2007. La commune de Noizay l'a inauguré officiellement le 13 mars dernier, et programme un concert le 17 mai.

L'orgue de l'église St Denis

L'église de St Denis a été construite au cours de la deuxième moitié du XIIème siècle. Aux XVI et XVIIème, un orgue y est présent, mais il sera démantelé et vendu. L'église en est dépourvue jusqu'à la Révolution. Puis, à partir de 1794, plusieurs orgues se succèderont, mais les coûts d'entretien ou de restauration sont très lourds pour la « fabrique », l'organisme paroissial chargé de l'administration des biens de l'église. En 1971, la décision est prise de faire construire un orgue neuf, modèle deux-claviers-pédalier. L'association « Renaissance des orgues d'Amboise » est créée à cette occasion.

Construit par Robert Boisseau, il est constitué par un soubassement de panneaux en bois plaqués sur une charpente métallique sur laquelle repose l'ensemble de l'instrument. Il comprend 3 claviers : « positif de dos », « grand orgue » et « récit » et un pédalier à l'allemande.



L'orgue de l'église St Denis

Il est inauguré le 28 avril 1973 par Pierre Cochereau, organiste titulaire des grandes orgues de Notre Dame de Paris. Des concerts organisés par l'association « Renaissance des orgues d'Amboise » sont programmés chaque année pendant l'été.

Au Bout-des-Ponts

L'orgue de Notre Dame du Bout-des-Ponts est un orgue positif plutôt destiné à jouer de la musique Renaissance. Installé en Touraine dans les années 1975, il a passé quelques années en Anjou avant d'être acheté par la paroisse en 2000/2001. Nous ne disposons pas d'autres éléments concernant son histoire et son origine.

L'orgue de Notre Dame du Bout-des-Ponts





Apprendre et aimer la Loire...

Le réseau « Maison de la Loire » a pour vocation d'éduquer à l'environnement ainsi que d'informer, sensibiliser et faire découvrir le patrimoine naturel du fleuve.

C réée en 1986, la Maison de la Loire d'Indre-et-Loire est située à Montlouis. Elle fait partie d'un réseau de quatre autres structures de même type situées sur le cours du fleuve.

Afin de remplir ses missions d'éducation, elle dispose de plusieurs outils : un centre de ressources mettant à disposition du matériel d'observation (lunettes d'ornithologie, microscopes...), des espaces de travail (laboratoires, bibliothèque), des animateurs pour encadrer les enseignants, étudiants, naturalistes et autres amoureux du fleuve.

L'association présente des expositions permanentes et itinérantes. Elle propose aussi, en toutes saisons, des animations, des sorties et des ateliers pour les scolaires, les étudiants et le grand public, et édite chaque trimestre un calendrier des activités. Les prochaines sorties sont programmées les samedis 21 mars (Le printemps des amphibiens) et 28 mars (La Loire au printemps).

> Maison de la Loire
60 quai Albert Baillet à Montlouis-sur-Loire
Ouvert au public, exposition et bibliothèque
du mardi au samedi de 14h à 17h
Tél: 02 47 50 97 52

www.maisondelaloire37.fr

Une fête dédiée au fleuve

La mission Val de Loire organise une nouvelle manifestation dédiée au paysage culturel du Val de Loire inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco.

e 27 juin, venez découvrir ou redécouvrir les bords du fleuve royal... à pied, à cheval, ou en bateau!

Au cœur des manifestations programmées du 23 juin au 9 juillet sur tous les sites inscrits, Amboise sera l'épicentre de la fête. Les abords de la Loire seront

embellis pour l'occasion, et un village sera mis en place pour les associations et les acteurs de la préservation et de la valorisation des patrimoines.

Un grand nombre d'animations sera proposé au public : les accessoires d'un piquenique géant seront mis à disposition afin de partager un moment convivial, la marine de Loire et des navettes fluviales seront présentes durant l'après-midi. Pour clôturer la soirée en beauté, un cinéma en plein air et une guinguette animeront les bords de Loire.

> Pour plus d'info : www.valdeloire.org

Pays d'art et d'histoire

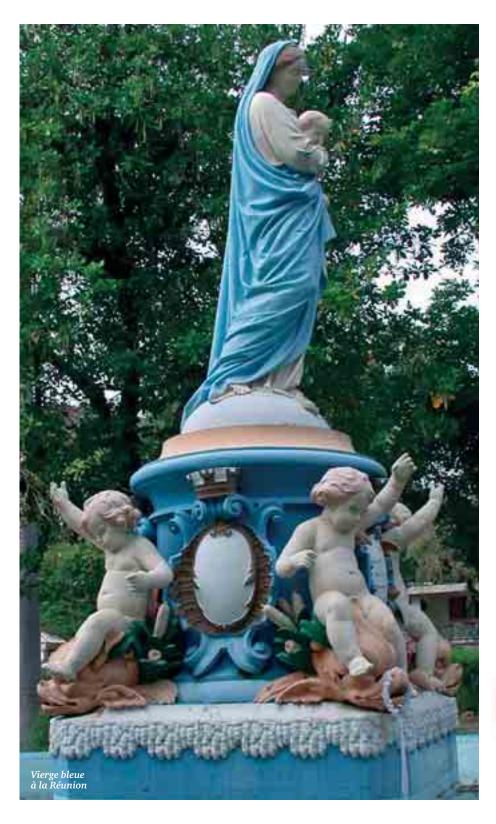
Le label « Pays d'art et d'histoire » décerné en novembre 2008 par le ministère de la culture au Pays Loire Touraine a été officialisé le 27 février dernier au château d'Amboise. Le pays, qui réunit 58 communes et six communautés de communes, est le premier de la région à l'obtenir. La convention signée avec l'Etat l'engage à recruter un animateur de l'architecture et du patrimoine pour une durée de trois ans. Le syndicat va ainsi développer son implication dans la valorisation du patrimoine bâti ancien et des espaces naturels avec de nouveaux moyens.

> Pays Loire Touraine
Mairie - 37530 Pocé-sur-Cisse
Tél : 02 47 57 30 83
Courriel :
paysloiretouraine@wanadoo.fr
www.paysloiretouraine.fr



Au XIX^e, Pocé s'ouvre au monde avec JJ Ducel

PAR JEANNINE GOSSET



Chaque village possède son histoire, son patrimoine économique ou architectural ou un « personnage » qui a marqué son passé...

A Pocé-sur-Cisse, il s'agit de Jean-Jacques Ducel, qui a donné au village ligérien un essor considérable et une notoriété qui a dépassé les frontières nationales.

Voici comment le maître de forges parisien a fait évoluer une simple « usine à fer » en une fonderie d'art, pionnière dans les travaux artistiques en fonte de fer au'elle essaimera dans le monde!



Cheval grandeur nature en Grande Bretagne



« Fontaine aux lions » à Porto

« Les trois grâces » à Recife (Brésil)

66 Les fontes naissent à Pocé, mais l'estampille « Paris » est indispensable à l'exportation 99

L'industrie au service du beau

Après avoir acquis l'usine en 1829, JJ Ducel et son associé Paulin Viry fabriquent des objets du quotidien pour le bâtiment, les écuries, la sellerie, les jardins. En parallèle à cette production « utile », ils développent la fonte d'ornement pour les promenades publiques, les demeures de la bourgeoisie aisée et les édifices religieux. Les statues sont des surmoulages de modèles achetés aux musées nationaux (Louvre, jardins de Versailles) ou des copies de statues antiques. La production en série permet de multiplier les œuvres à prix abordable. Les fontaines en fonte ont suscité un grand engouement : en plus d'être utiles, leur finition soignée en faisait des objets d'ornement remarquables. Le « beau » associé à l'utile et la

66 Une collection riche de plus de 12 000 pièces **99**

« La fidélité » à Recife



valeur artistique des fontes Ducel expliquent que ces dernières s'écoulent à Paris avant de franchir aisément les frontières.

Au-delà des océans...

Les modèles d'Eugène Lequesne séduisent l'Amérique du sud. « Le printemps », «L'été », «L'automne », «L'hiver », «La justice », «La concorde », «La fidélité », «La liberté» se retrouvent à Recife, «L'amour à la lyre » à Rio de Janeiro, au Brésil.

Dans une chapelle, encore à Recife, on peut admirer un Christ de deux mètres réalisé d'après Bouchardon et fondu d'une seule pièce, portant aux pieds la signature du fondeur.

JJ Ducel exporte aussi vers l'Allemagne, le Portugal, la Suisse et les Etats-Unis d'Amérique.

Les fontes naissent à Pocé, mais le siège commercial est à Paris : accolé à la mention « JJ Ducel Maître de forges » le nom de la ville lumière est en effet un gage de luxe et de bon goût indispensable à l'exportation.

La vitrine des expositions universelles

JJ Ducel participe aux expositions nationales et internationales. Il obtient des mentions et remporte des médailles dès 1844. Le succès de ses œuvres est à la base de sa production à grande échelle, ce qui permet leur exportation vers les grandes villes du monde. Pour acquérir ces pièces, on peut s'adresser au siège parisien de la fonderie ou à des représentants qui disposent d'un catalogue illustré, mais les expositions sont la meilleure



Détail d'une

vitrine et la meilleure publicité, puisque l'on peut y admirer les statues à l'échelle.

Né du génie de grands sculpteurs français du XIX eme et du savoir-faire d'ouvriers consciencieux et habiles, le fonds de modèles d'art de la fonderie de Pocé, riche de plus 12 000 pièces, donne naissance à des œuvres remarquables. Grâce à son esprit d'entreprise et d'expansion internationale, JJ Ducel contribue au rayonnement artistique et culturel de la France à travers le monde. La fonderie tire parti de l'essor du chemin de fer et de la modernisation des transports maritimes pour exporter ses produits manufacturés et ses fontes d'art. Le village ligérien de Pocé-sur-Cisse devient l'un des berceaux de la fonte d'art en France.

≥ Les 28 et 29 mars

• Exposition d'artisanat à Pocé-sur-Cisse

Salle polyvalente en journée

• Salon "saveurs et terroirs" à Noizay

Salle des fêtes en journée

≥ Vendredi 3 et samedi 4 avril 5ème rencontre des chorales scolaires de Val d'Amboise (manifestation réservée aux familles) Centre socio culturel Val de Cisse,

à Nazelles-Négron

Samedi 4 avril

Opération "Amasse propre"
à Saint-Règle et Souvigny.
Repas offert aux participants.
 Rendez-vous devant les mairies à 9h

 Vente de compost à Amboise
 SMITOM, parc d'activités La Boitardière de 9h à 18h

Info: 02 47 23 47 66 ou 02 41 67 00 41

• Nettoyage de printemps

à Nazelles-Négron

Rendez-vous au centre socio culturel Val de Cisse à 9h

Dimanche 5 avril ■

• Fête de la détente à Chargé Randonnée, brocante et repas champêtre Info: 02 47 57 04 01

• Randonnée de printemps à Pocésur-Cisse, suivie d'un repas. Info et inscription : 02 47 57 18 15

≥ Les 25 et 26 avril

Potiers au jardin à Pocé-sur-Cisse

Info : 02 47 57 18 15

Vendredi 1º mai
Vide-grenier à Cangey
Dans le bourg en journée

Info et inscription : 02 47 30 08 43

≥ Les 9 et 10 mai

"Emilie Jolie" à Noizay Compagnie Les Noizygolos

Info : 02 47 52 00 45

Du 8 au 17 mai

9ème salon d'art de Nazelles-Négron

Grange de Négron en journée

Info : 02 47 57 63 13

Du 16 mai au 1er juin **Salon d'art** à Amboise

Salle des fêtes Francis Poulenc Info: 02 47 23 47 42

Dimanche 17 mai

• *Brocante* à Pocé-sur-Cisse Route de la Loire en journée Info et inscription : 02 47 57 18 15

• Concert d'orgue et bombarde à Noizay

Musiques traditionnelles bretonnes, du Moyen Age et de la Renaissance. Eglise St Prix de Noizay Info: 02 47 52 11 06

11110 . 02 47 32 11 00

■ Samedi 30 mai

• Bourse aux vélos à Nazelles-Négron Maison des associations de Négron Info : 02 47 57 63 13

• Conférence à Amboise

« 1700 : le passage de Philippe V à Amboise », par régis Prot.

Hôtel de ville, salle des mariages à 17h Info : 02 47 23 47 34

≥ Samedi 13 juin

Concert de la classe intercommunale d'orchestre à Noizay

Avec le concours des musiques de Noizay et Nazelles-Négron

Salle Val de Loire à 16h Info : 02 47 52 15 42

≥ Les 19 et 21 juin

"Emilie Jolie" à Nazelles-Négron Info : **02 47 52 00 45**

≥ Samedi 20 juin

Fête de la musique à Nazelles-Négron Info: 02 47 23 71 71

Du 26 juin au 5 juillet

Festival les Courants à Amboise

≥ Les 27 et 28 juin

"Festival des musiques"

à Nazelles-Négron.

Concert de l'harmonie de Tours le 27 Concerts autour de l'étang le 28 dès 14h45

Info: 02 47 23 71 71



■ Entrez à la Cour...

Chaque été depuis 33 ans, de nombreux Amboisiens et habitants de la région se transportent au XVI^{ème} siècle et deviennent, l'espace d'un soir, seigneurs, dames de cour, villageois, musiciens ou gardes... Une féérie nocturne déjà applaudie par 800 000 spectateurs.

Vous pouvez rejoindre l'équipe de l'Animation Renaissance Amboise pour devenir « acteur d'un soir » ou vous consacrer à des fonctions stratégiques loin des projecteurs (accessoiriste, placeur, caissier...) Une réunion d'accueil et d'information des nouveaux participants est organisée au château royal d'Amboise

Pour plus d'info : Association Renaissance Amboise - 02 47 57 14 47 www.renaissance-amboise.com

le vendredi 15 mai, à 20h15.

■ "Consommation durable"

Du 1^{er} au 7 avril, c'est le thème retenu pour la semaine nationale du développement durable. A cette occasion, Amboise accueillera plusieurs expositions (travaux d'enfants, « Zéro pesticide », « Derrière mon robinet coule une rivière », « Restauration de l'Amasse »...) et des stands (information, solutions écologiques) investiront le square des AFN (samedi). Au programme également, un documentaire au Ciné A (jeudi), une sortie avec La maison de la Loire, un débat (vendredi), et le lancement officiel du 1^{er} espace bio sur le marché du dimanche matin.

Pour obtenir le programme complet : Mairie d'Amboise 02 47 23 47 23



SERVICES ET STRUCTURES DE VAL D'AMBOISE

www.cc-valdamboise.fr

> Services de la Communauté de communes

9 bis rue d'Amboise à Nazelles-Négron Accueil du public : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.

actueil, direction générale des services, services techniques (assainissement, collecte, travaux), service développement économique, service communication, service comptabilité, service du personnel, secrétariat petite enfance.

Tél: 02 47 23 47 44 • Fax: 02 47 23 47 50 valdamboise@cc-valdamboise.fr

> Crèche « Les Bouts d'Chou » 10 allée de Malétrenne à Amboise

Tél : 02 47 23 47 24 creche.ccva@cc-valdamboise.fr Accueil du public : du lundi au jeudi de 7h15 à 18h30. Le vendredi de 7h15 à 18h. Permanences inscriptions : lundi et jeudi de 14h30 à 18h.

VAL D'AMBOISE

> Relais assistantes maternelles

• Antenne nord, 15 rue de Perreux à Nazelles-Négron Tél : 02 47 57 04 19

Accueil du public : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 17h, de préférence sur rendez-vous. Rendez-vous possible entre 12h et 14h.

• Antenne sud, 4 allée des Tilleuls à Amboise Tél : 02 47 57 88 52

Accueil du public : du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30. Rendez-vous possible après 17h30.